FICHE TECHNIQUE - EURODYSSEE ENVOI

Stages professionnels en Europe pour jeunes diplômés, jeunes demandeurs d'emploi

Dès la naissance des Régions françaises, Edgar Faure alors Président du Conseil régional de Franche-Comté (FR) et de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), lance en 1985 une expérience originale d'échanges de jeunes, « Eurodyssée ».
Eurodyssée a pour objectif d'offrir aux jeunes une expérience professionnelle à l'étranger assortie d'un stage linguistique. Ainsi, le programme Eurodyssée vise à développer une citoyenneté européenne, permet aux Régions de créer entre elles des liens privilégiés et mobilise les entreprises régionales pour l'accueil de stagiaires.

Eurodyssée : pour une expérience professionnelle européenne

Eurodyssée est un programme d'échanges entre Régions d'Europe qui permet aux jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans de bénéficier d'un stage à l'étranger.
L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle tout en leur offrant la possibilité de se perfectionner dans une langue étrangère.

- La prise en charge du stagiaire est globale : formation linguistique intensive, logement, bourse de stage ou rémunération, couverture sociale et assurance, intégration socio-culturelle, accompagnement et suivi tout au long du stage.
- Un dispositif original :

- tant par son financement : chaque Région finance les frais d'hébergement, de formation et de fonctionnement, avec le soutien éventuel des entreprises
- que par le public visé : aucun niveau de qualification n'est exigé, le principe étant d'adapter l'offre des jeunes à la demande des entreprises.

Eurodyssée - envoi : mode d'emploi

Bénéficiaires

Ce programme s'adresse aux jeunes diplômés et demandeurs d'emploi, âgés de 18 à 30 ans et domiciliés en Franche-Comté.

Durée : stage de 3 mois minimum à 7 mois maximum (formation linguistique comprise).

Formation linguistique

Les Régions organisent un cours de langue à l'arrivée des stagiaires. Celui-ci peut être intensif avant le stage pratique en entreprise (3 à 4 semaines), ou bien s'étaler sur une période plus longue, en parallèle à la formation pratique.

Stage pratique en Europe

Pendant la période effectuée en entreprise, le bénéficiaire occupe une fonction qui a été définie avant l'entrée en stage. Le stagiaire est soumis aux horaires et au règlement de l'organisme d'accueil.

Régions partenaires et destinations possibles (hors France)

Wallonie (B), Bruxelles Capitale (B), Republika Srpska (BiH), Tessin (CH), Valais (CH), Jura (CH), Fribourg (CH), Baden-Würtemberg (D), Cantabria (E), Murcia (E), Valencia (E), Catalunya (E), Adjara (GÉ), Guria (GE), Istrie (HR), Karlovac (HR), Varazdin (HR), Sisak-Moslavina (HR), Split-Dalmatia (HR), Zagreb (HR), Vallée d'Aoste (I), Akershus (N), Açores

(PT), Madère (PT), Arges (RO), Harghita (RO), Caras Severin (RO), Timis (RO), Hunedoara (RO), Timis (RO), Vojvodina (RS),

Régions françaises partenaires du programme
Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

Statut des stagiaires
Selon la législation en vigueur dans la Région d'accueil, les bénéficiaires du dispositif possèdent : soit le statut de stagiaire de la formation professionnelle, soit le statut de salarié, soit le statut d'étudiant.

Financement
Le stagiaire perçoit une bourse ou une rémunération selon les modalités du programme Eurodyssée dans la Région concernée. Compte tenu du délai de paiement nécessaire dans certains cas, il est recommandé aux stagiaires de se munir d'une somme d'argent leur permettant de subvenir à leurs besoins pendant le premier mois de stage.

Protection sociale
Le bénéficiaire est couvert par le système de sécurité sociale de la région d'accueil pendant toute la durée de son séjour.
Une assurance rapatriement et responsabilité civile est souscrite et financée pour chaque stagiaire par le secrétariat Eurodyssée et l'ARE.
Important : Avant le départ à l'étranger, il appartient au stagiaire de se renseigner dans sa Région d'origine sur les conditions de réintégration au régime général de la sécurité sociale après son stage.

Hébergement
Lors de son arrivée dans la Région qui l'accueille, le stagiaire est logé en fonction des disponibilités :
- foyer de jeunes travailleurs ou résidence pour étudiants,
- appartement
- famille.

Suivi des stagiaires à l'étranger
Lors du séjour à l'étranger, un correspondant assiste généralement le stagiaire pour tous les problèmes qui pourraient survenir, tant sur le plan professionnel que sur le plan de l'intégration sociale. La plupart des Régions organisent des visites, des excursions ou des manifestations permettant aux stagiaires de s'intégrer à la culture de la région d'accueil.

Bilan de stage
Dans le mois qui suit la fin du stage, un bilan doit être remis à la Région d'origine et/ou d'accueil. Ce document permet la délivrance du certificat de stage.

Pour plus d'informations :
• Pilotage du programme :
Région Franche-Comté - Direction Europe et International
Service mobilité internationale - Guylaine Chouissa
4, square Castan - 25031 Besançon cedex - Tél. : 03 81 61 62 85 / Fax. 03 81 83 12 92
mobiliteinternat@franche-comte.fr / www.franche-comte.fr

• Coordination technique et candidature :
La Région Franche-Comté a confié au CRIJ la coordination technique du programme :
Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
27, rue de la République - 25000 Besançon Tél. : 03 81 21 16 16 / Fax. 03 81 21 16 15
mobiliteinternationale@jeunes-fc.com / www.phileas-fc.com